

## **Arrêté portant composition de jury d'examens 2025-2026**

### **Arrêté de nomination du jury du DU « Organiser la Cyberdéfense des TPE/PME, organismes publics et privés »**

**Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud,**

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L612-1 et L613-2;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu le règlement de validation des diplômes d'université et autres certifications spécifiques adopté par la CFVU du 07 décembre 2023 ;

Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

### **Arrêté**

**Article 1.** le jury du Diplôme Universitaire « Organiser la Cyberdéfense des TPE/PME, organismes publics et privés » est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

	Diplôme
DU	Président.e <u>Jean LABOURDETTE</u>
	Elena LEROUX
	Julien BREYAULT
	Siham BOUCHELAGHEM
	Alexandre MATTHEY-DORET

**Article 2.** Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3.** Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Lorient/Vannes le 17/10/2025

Le Directeur de l'ENSIBS

Jean LABOURDETTE



**Université Bretagne Sud** : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE de Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

